



Lamothe

Bulletin Municipal n° 69

Juillet 2024

Le conseil municipal

Maire JARLIER Alain

Adjoints et attributions

MATHIEU Alain
PIGNOL Marjorie
ROCHETTE Françoise
TEILHOL Michel

*Travaux Bâtiment-Voirie, Gestion du personnel technique
Finances, Information, Communication, Site internet
Ecole, CCAS, Relations avec les associations
Urbanisme Assainissement, Salle polyvalente et cimetière*

Conseillers

ARCHER Stéphane
BAYET Joël
BENIGAUD Sophie
CORNET Serge
DENIS-ROUY Marie-Christine
MALIGE Wilfried
MARCHAUD Isabelle
PONS Guillaume
VACHELARD Dominique
ZANUTTO William



Délégations et commissions communales et intercommunales

Communauté Commune BRIOUDE SUD-AUVERGNE
SICTOM
SIVOM FONTANNES / LAMOTHE
Commission communale Travaux
Commission Urbanisme, Assainissement Eclairage Public, Réseau, cimetière
Syndicat des Eaux de Fontannes Lamothe
Syndicat pour la défense contre les crues de l'Allier
C.N.A.S.
Commission Information Communication
Commission Animation Culture et Vie Associative
Syndicat des Energies secteur Brioude sud/Paulhaguet
Commission des Impôts
Commission des Finances
Commission d'Appel d'Offres
Caisse des Écoles
Centre Communal d'Action Sociale

Le mot de Monsieur Le Maire

En cette période estivale, permettez-moi de vous souhaiter de bonnes vacances, et pour ceux ou celles pour qui elles sont terminées, une bonne reprise. Une pensée pour ceux d'entre vous qui n'en n'ont pas pris, ainsi que pour les personnes malades.

Je féliciterai les jeunes de la commune qui ont réussi leurs examens et encourage ceux qui poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur. Tout comme je formule des vœux de réussite en direction des plus jeunes qui vont rentrer au collège en septembre.

Notre école devrait conserver ses quatre classes pour la prochaine rentrée scolaire, malgré une légère baisse d'effectifs, mais je reste quand même un peu inquiet pour les prochaines années. J'essaie pourtant de faire le maximum pour trouver des enfants qui viendraient rejoindre notre groupe scolaire (nouvelles constructions, nouveaux arrivants dans les logements OPAC, ou dans les locations disponibles).

Les travaux d'aménagement de la cour de l'école sont lancés ; l'appel d'offres a été publié le 12 juillet pour une ouverture des plis début août. Plus de végétalisation, des revêtements moins dangereux pour les genoux de nos enfants, une aire de jeux de ballon, une partie enherbée, un préau et une casquette pour éviter la réverbération du soleil sur les vitres, mais aussi le changement de la porte qui donne accès à la maternelle et aux logements en location. Des aménagements nécessaires pour améliorer le cadre de vie.

L'inauguration des travaux du quartier de la Coterie s'est déroulée le 22 juin en présence des parlementaires, des conseillers régionaux, de la présidente du département, des maires de la communauté de communes et des riverains. Vous trouverez dans ce bulletin une page consacrée à ces travaux.

La piste forestière qui relie le haut de la rue du Verger des Roches à St Cirgues a été refaite ce printemps. Le résultat est très satisfaisant et nous allons veiller lors des tra-

voux forestiers à ce qu'elle ne se dégrade pas. Le coût s'élève à 48 231,00 HT, subventionnés à 80 % par des fonds européens.

Au stade, la toiture vient d'être posée, puis petite pause pendant le mois d'août, mais les délais devraient être respectés pour se terminer en fin d'année.

Je terminerai en remerciant Michel Teilhol qui, pour des raisons de santé, a démissionné de son poste d'adjoint en début d'année. Il reste conseiller municipal et nous espérons le revoir bientôt lors de nos réunions.

Michel était conseiller municipal de 1995 à 2008 ; puis élu adjoint depuis 2014, en charge de l'urbanisme, de l'assainissement, de la gestion du cimetière et de la location de la salle des fêtes. Je tiens à le féliciter pour son travail et sa rigueur dans les tâches qui lui étaient confiées. À deux ans des nouvelles élections municipales nous ne l'avons pas remplacé dans son poste d'adjoint et nous nous répartissons son travail sans partager ses indemnités.

Bonne lecture.

Alain Jarlier



Bonnes vacances

Résultats scolaires

*L'école
(Effectif et travaux)*

La Coterie

Piste forestière

*Poste d'adjoint à
l'urbanisme*

ÉDITORIAL

« LA RÉPUBLIQUE INACHEVÉE »

L'accélération de la vie électorale suite à la récente dissolution de l'Assemblée Nationale, ainsi que la recomposition partielle du paysage politique opéré à cette occasion, révèlent le caractère illusoire des leçons qu'aurait pu nous donner l'histoire. Et ce n'est pas l'oubli qui est en cause...

On doit convenir que la France, pour supplanter la tyrannie, a su admirablement utiliser l'histoire et notamment ses Lumières pour inventer un système très efficace d'institutions publiques, fondées sur les principes de séparation des pouvoirs, de souveraineté du peuple et de représentation de ce dernier par le biais de l'élection. Convenons qu'il ne manquait pas grand-chose pour approcher la perfection.

Cependant, le principe d'égalité qui fonde le système, postule qu'en démocratie, c'est chaque citoyen qui peut être désigné pour assurer la conduite des affaires publiques. Ce qui nécessite, au minimum, l'existence d'un système de formation et d'éducation capable de doter l'ensemble du peuple -ou du moins sa grande majorité - de compétences de très haut niveau, en matière de compréhension, d'analyse et de transformation de la réalité.

Ces capacités consistent, tout d'abord, en la possibilité de s'informer de manière autonome et sans intermédiaire, en consultant l'information directement à ses sources. Puis, la réalité doit pouvoir être représentée symboliquement pour que des transformations lui soient apportées : classement, analyse, prévisions, choix, etc., en fonction de multiples besoins. On remarque alors que les compétences ainsi relevées sont celles qui constituent le *niveau expert de maîtrise de la lecture et de l'écriture*¹.

Il ne reste plus alors qu'à désespérer ! Car, c'est dès l'invention même de l'écriture que, partout dans le monde, les élites politiques, administratives, religieuses, ont confisqué les usages savants de l'écrit, pour imposer leur ordre et domestiquer les peuples, ne concédant à ces derniers que quelques précaires connaissances alphabétiques.

Les plus naïfs peuvent toujours espérer qu'un groupe au pouvoir proposera un jour des contenus d'apprentissage qui pourraient être libérateurs...

Dominique Vachelard



**Coiffure mixte
Bd Aristide Briand
Brioude**

**Tête
l'hair**

Horaires d'ouverture du salon

Mardi & Jeudi

9h00-12h00

& 14h00-19h00

Mercredi

& Vendredi

9h00-19h00

Samedi

8h00-16h30

-1- Les enquêtes internationales montrent que ces compétences sont maîtrisées par environ 1% de notre population.

SOMMAIRE



Le mot du maire	p. 3
EDITO La République inachevée	p. 4
Comptes-rendus des conseils municipaux	p. 6 à 11
Communauté de communes	p. 12 et 13
ENDURO Grand prix de France	p. 15 à 17
Le SYDEC	p. 18 et 19
Informations communales	p. 20
Esprit Yoga	p. 21
L'école	p. 23 à 26
Le club VTT	p. 27
Les pistons sauvages	p. 28
Club Gym rando	
Association de parents d'élèves	
Club Saint-Jean	p. 34 et 35
Imago Théâtre	p. 38
Football club de Lamothe	p. 39
Infos Mairie	p. 41

Compte-rendu du conseil municipal du Jeudi 8 février 2024

Acquisition terrain

Exonération taxe foncière

Cour de l'école

Diagnostic assainissement

Présents : M. JARLIER Alain, Maire

M. MATHIEU Alain, et MMES PIGNOL Marjorie ROCHETTE Françoise, adjoints,

MM. ARCHER Stéphane, BAYET Joël, CORNET Serge, PONS Guillaume, VACHELARD Dominique, ZANUTTO William, et MMES BENIGAUD Sophie, DENIS-ROUY Marie-Christine MARCHAUD Isabelle conseillers.

Excusés : M. MALIGE Wilfried a donné procuration à MME MARCHAUD Isabelle,

M. TEILHOL Michel a donné procuration à M. JARLIER Alain.

MME ROCHETTE Françoise a été nommé secrétaire de séance.

1/ Acquisition terrain « Pâle bleu »

En vue de l'agrandissement du parking le long de la Route Départementale, la commune souhaite acquérir un terrain situé à lieu-dit « Pâle Bleue » cadastré Section AA n° 187.

2/ Rétrocession d'une concession, Cimetière route d'Agnat, n° PLAN 4 BIS.

3/ Exonération de la Taxe Foncière pour logements neufs présentant une performance énergétique :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas exonérer.

4/ Demande subventions pour l'aménagement de la cour de l'école

Résultat du vote : 13 POUR, 0 CONTRE et 2 ABSTENTIONS

5/ Diagnostic assainissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

De REALISER une étude de diagnostic et un schéma directeur assainissement ;

De SOLLICITER l'octroi de subventions du Département de Haute Loire et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la réalisation de cette étude ;

De DEFINIR le groupe de pilotage de l'étude qui sera constitué par les représentants :

De la commune ;

De l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ;

De la Direction Départementale des Territoires (Service en charge de la police de l'Eau) ;

Du Département de Haute Loire (DADT).

De l'Agence d'Ingénierie-



rie des Territoires de Haute-Loire (pôle Eau Assainissement Rivières).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tout contrat afférent à cette étude.

RESULTAT DU VOTE :
13 POUR, 1 CONTRE
et 1 ABSTENTION

6/ Aide reconquête logements vacants

Le projet complet sera proposé au prochain conseil.

7/ Point vestiaires stade

Monsieur Le Maire fait un compte rendu concernant l'ouverture des plis du marché par la commission d'appel d'offres pour la reconstruction des vestiaires du stade, certains lots sont en cours de négociation.

8/ Achat parcelle piste forestière

Monsieur le maire présente aux conseillers, la nécessité d'acquérir une partie des parcelles qui vont constituer la piste forestière lieu-dit « Les Clapiers » et faire une proposition d'achat

pour un montant de 0,10€/m².

Une première partie cadastrée section C n° 267 et 268 appartenant à M. et Mme MONTEL Jean pour une contenance de 4 a 00 ca (3 a 29ca + 71 ca), pour un montant de **40€**.

Et une deuxième partie cadastrée section C n°215 appartenant à aux consorts SAUVAT pour une contenance de 5 a 39 ca, pour un montant de **53,90€**.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :
DE VALIDER le lancement de la procédure des cessions ci-dessus mentionnées,
D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents devant intervenir dans ce dossier.

9/ Marché piste forestière

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- autorise Monsieur Le Maire à signer le marché de travaux ci-dessus mentionné



avec la SA CHAM-BON pour un montant de 40 810, 63€ H.T.

- charge Monsieur le Maire effectuer toutes les démarches nécessaires à l'avancement de ce dossier.

10/ Prime exceptionnelle pouvoir d'achat

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité que la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle sera versée aux agents remplissant les conditions réglementaires.

Informations et questions diverses.

Logements vacants

Achat parcelle piste forestière

Prime pouvoir d'achat

Compte-rendu du conseil municipal du Jeudi 11 avril 2024



Vote Budget et taxes

Affectation des résultats

SIVOM Fontannes Lamothe

Subventions aux associations

Présents : M. JARLIER
Alain, Maire

M. MATHIEU Alain,
MMES PIGNOL Marjorie
et ROCHETTE Françoise,
adjoints,

MM. ARCHER Stéphane,
CORNET Serge, PONS
Guillaume, VACHELARD
Dominique,

ZANUTTO William et
MME MARCHAUD Isa-
belle conseillers.

Excusés : M. TEILHOL
Michel a donné procura-
tion à M. JARLIER Alain,

M. BAYET Joël a donné
procuration à Mme RO-
CHETTE Françoise,

Mme BENIGAUD Sophie
a donné procuration à
M. PONS Guillaume,

Mme DENIS-ROUY Ma-
rie-Christine a donné
procuration à M. MA-
THIEU Alain,

M. MALIGE Wilfried a
donné procuration à
Mme MARCHAUD Isa-
belle.

M. ZANUTTO William a
été nommé secrétaire

*1/ Vote du Compte Fi-
nancier Unique 2023*
(Budget général et as-
sainissement)

Monsieur Le Maire
propose au Conseil
municipal, de bien
vouloir approuver le
Compte Financier
Unique 2023, du bud-
get principal et assai-
nissement de Com-
mune de LAMOTHE
(adopté à
l'unanimité).

2/ Vote des taxes

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité, décide
les taux pour l'année
2024, à savoir :

- Taxe foncière (bâti) :
34,98 %

- Taxe foncière (non
bâti) : 90,48 %

- Taxe d'habitation
(résidences secon-
daires et logements
vacants) : 9,22%

*3/ Affectation des ré-
sultats* (Budget géné-
ral et assainissement)

*4/ Participation au
SIVOM Fontannes-
Lamothe*

Monsieur le Maire
rappelle aux Conseil-

lers que le SIVOM
FONTANNES/
LAMOTHE créé en
août 1975 fonctionne
grâce aux contribu-
tions égales des 2
communes. Le Conseil
Municipal, à l'unani-
mité décide :

- de fixer la contribu-
tion communale au
SIVOM Fontannes-
Lamothe à 57 500 €
pour l'année 2024,
versée mensuellement
pour un montant de 4
800€.

- autorise M. le Maire
à signer tous docu-
ments devant interve-
nir pour la bonne or-
ganisation de ce ser-
vice.

*5/ Subventions aux
associations*

*6/ Vote des budgets
prévisionnels 2024*
(Budget général et as-
sainissement)

Après délibération, le
Conseil municipal doit
se prononcer sur le
vote du budget prévi-
sionnel 2024.

Le rapport de présen-
tation ci-joint pré-
sente et commente les
données financières

de ce budget. Celui-ci s'établit ainsi :

1- Fonctionnement :

Dép. 162 134,34 €

recettes 162 134,34 €

2- Investissement :

dépenses 87 480,00 €

recettes 87 480,00 €

Le Conseil municipal, entendu l'exposé de M. JARLIER Alain, et après en avoir délibéré, décide d'approuver le budget primitif 2024.

Pour : 12 Contre : 3
Abstention : 0

7/ Fongibilité des crédits en M57

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser le maire à procéder à des virements de crédits de

chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement.

- de mentionner cette autorisation dans le budget au III de la page I – Informations générales – Modalités de vote du budget.

8/ Bail emphytéotique pour la Centrale photovoltaïque

DONNE pouvoir à Monsieur Alain JARLIER pour signer les actes de servitudes, tous les actes nécessaires à la construction et l'exploitation de la centrale photovoltaïque, soumises à conditions suspensives ou non, ladite centrale photovoltaïque développée par

la société ENOE DEVELOPPEMENT sur le territoire de la commune de Lamothe.

9/Demande Subvention FAFA pour la reconstruction du Stade.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- DEMANDER une subvention auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A), pour un montant de 10 000€.

- CHARGER Monsieur Le Maire d'établir un dossier de demande et de le transmettre aux services concernés,

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents devant intervenir dans ce dossier.

*Budgets
prévisionnels 2024*

*Bail Centrale
photovoltaïque*

*Demande de
subvention FAFA
(vestiaires stade)*



Compte-rendu du conseil municipal du Jeudi 25 avril 2024



*Redevance
occupation GRDF*

*Groupement de
commandes
électricité*

Ligne de crédit

*Modification statuts
SGEB*



Présents

M. JARLIER Alain,
Maire

MM. MATHIEU Alain,
et MME PIGNOL Mar-
jorie, adjoints,

MM. CORNET serge,
MALIGE Wilfried, VA-
CHELARD Dominique,
ZANUTTO William, et
MMES BENIGAUD So-
phie, DENIS-ROUY
Marie-Christine et
MARCHAUD Isabelle
conseillers.

Excusés

MME ROCHETTE
Françoise a donné
procuration à M. MA-
THIEU Alain,

M. TEILHOL Michel a
donné procuration à
M. JARLIER Alain,

M. PONS Guillaume a
donné procuration à
M. CORNET Serge,

M. BAYET Joël a donné
procuration à MME
PIGNOL Marjorie.

Absent

M. ARCHER Stéphane

M. MALIGE Wilfried a
été nommé secrétaire
de séance.

1/ Redevance Occupa- tion du Domaine Pu- blic GRDF

Monsieur le Maire ex-
pose à son conseil, que
l'occupation du do-
maine public par les
ouvrages de distribu-
tion de gaz naturel sur
la commune donne
lieu au paiement
d'une redevance de
fonctionnement dite
« R1 ».

Au titre de l'année
2024, GRDF nous in-
forme que le montant
de cette redevance
s'élève à **852.30 €**.
Adopté à l'unanimité

2/ Réadhésion groupe- ment de commande électricité

le conseil municipal, à
l'unanimité décide de
l'adhésion de la com-
mune de LAMOTHE au
groupement de com-
mandes précité.

Approuve la conven-
tion constitutive du
groupement de com-

mandes jointe en an-
nexe à la présente dé-
libération. Autorise
Monsieur le Maire à
signer de la conven-
tion constitutive pour
le compte de la com-
mune.

3/ Ligne de crédit

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité, dé-
cide d'accepter la pro-
position de la Caisse
de Crédit Mutuel du
Sud Est pour un mon-
tant de 250 000 €
pour une durée de 2
ans.

4/ Modification des statuts proposée par le SGEB

Après en avoir délibé-
ré, le Conseil Muni-
cipal, à l'unanimité dé-
cide :

Article 1 : d'approu-
ver la modification
des statuts proposés
par le SGEB tels
qu'annexés à la pré-
sente délibération et
le rapprochement
qu'il induit avec le

Syndicat Intercommunal des eaux de Fontannes dont est membre la commune.

Article 2 : demande que cette modification statutaire entre en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Article 3 : confirme l'adhésion du syndicat pour l'intégralité de la compétence à la carte « eau potable » du SGEB, soit l'intégralité des compétences du Syndicat Intercommunal des eaux de Fontannes.

Article 4 : de rappeler que cette évolution statutaire entraînera de droit la dissolution des syndicats membres du SGEB, dont celle du Syndicat Intercommunal des eaux de Fontannes, en application des articles L.5212-33 et L.5711-4 du CGCT, les membres du Syndicat Intercommunal des eaux de Fontannes - comme notre commune - devenant de plein droit membres du SGEB. Ils siégeront désormais au sein des commissions géogra-

phiques reprenant pour l'essentiel les périmètres des syndicats primaires conformément aux statuts annexés.

Article 5 : d'inviter Monsieur le Préfet, si la majorité qualifiée est atteinte à l'issue de la consultation des membres du SGEB, à prononcer par arrêté l'adhésion intégrale des syndicats membres au SGEB, dont celle du Syndicat Intercommunal des eaux de Fontannes, d'une part, et de constater les dissolutions qui en résultent, dont celle du Syndicat Intercommunal des eaux de Fontannes, d'autre part.

Article 6 : de charger Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération.

Article 7 : de notifier la présente délibération : Au Préfet de Haute-Loire, Aux Présidents et Maires des membres du SGEB et Syndicat Intercommunal des eaux de Fontannes et au trésorier de Brioude.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



PÔLE PETITE ENFANCE

Le futur Pôle Petite Enfance de la Communauté de Communes ouvrira ses portes le 2 septembre 2024 !

Véritable lieu de vie dédié à la Petite Enfance, il regroupera dans un seul et unique lieu :

- la Maison de la Petite Enfance (crèche) : ouverte du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00 et peut accueillir 40 enfants simultanément. Quelle que soit votre demande, la Maison de la Petite Enfance s'adapte à vos besoins, afin de concilier vos vies familiale et professionnelle. Pour les parents qui gardent leur enfant, c'est également la possibilité de confier celui-ci quelques heures, dans un lieu stimulant où il rencontrera d'autres enfants.

- le Relais Petite Enfance : Guichet unique du territoire, pour l'orientation des familles et la satisfaction de leurs besoins d'accueil, en facilitant l'accès et le choix aux différents modes de garde. Le Relais vous informe des solutions d'accueil près de chez vous, auprès d'une assistante maternelle, d'une crèche ou par la Garde à Domicile.

- et le Lieu d'Accueil Parents Enfants : la P'tite Pause. Ouverte les vendredis de 15h00

à 18h00, à tous les enfants de 2 mois ½ à 4 ans et leurs parents. Ce lieu d'écoute animé par des spécialistes de la petite enfance, vous accueille également pour jouer, rencontrer d'autres enfants et d'autres parents ou se détendre un moment. A la Petit' Pause, on peut parler de ses interrogations comme de ses joies, de l'alimentation, du sommeil, des premières dents, ... Située Place Grégoire de Tours à Brioude, l'entrée est libre et gratuite, pour tous.

Infos : au Le guichet unique permettra de trouver rapidement une information sur la parentalité.



Pour plus d'information : Relais Petite Enfance / 04.71.50.01.00 / relais@brioudesudauvergne.fr

04.71.50.89.10 ou jeunesse@brioudesudauvergne.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES



ADOLESCENTS

L'Accueil de Loisirs ADO.COM

Ado.Com est un Accueil de Loisirs réservé aux jeunes de 11 à 17 ans, pour se réunir avec d'autres ados, faire des activités diverses et variées, trouver des personnes avec lesquelles discuter de tous types de sujets (sorties, activités, ...). Ado.Com est ouvert les mercredis et pendant les vacances avec des programmes définis en commun, pour être adaptés aux goûts de chacun. De nombreuses activités, des camps et des bivouacs sont proposés, principalement pendant les périodes de vacances : canoë, quad,

tir à l'arc, tyrolienne, équitation, tennis, piscine, paintball, rando, jetski, journées à Walibi, au Pal, à la mer, Stage ski, ...

Des temps en commun avec les autres Accueils Ados sont également prévus, pour des activités exceptionnelles. Ado.Com est ouvert en période scolaire le mercredi, de 14h00 à 18h00, et pendant toutes les vacances du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h00.

Des journées complètes sont parfois proposées, en fonction des activités.



L'AQUABULLE

Ouverture de l'Espace Extérieur de l'Aquabulle

Depuis le 1er juin, l'espace extérieur de l'Aquabulle est ouvert.

Venez nombreux profiter des toboggans et un splash-pad !

Horaires d'ouverture : L'espace extérieur sera ouvert tous les jours aux horaires habituels du centre aqualudique. Pour des informations spécifiques sur les heures d'ouverture, N'hésitez pas à contacter l'accueil au 04.71.50.84.00



5 pizzas achetées
1 bouteille offerte
(vin ou coca)

PIZZA NICO
Pizza à emporter

LUNDI : VIEILLE-BRIOUDE (place de la mairie) - MARDI : MASSIAC (à coté de l'école de musique)
JEUDI : LAMOTHE (place de la tuillière) - VENDREDI et SAMEDI : LANGEAC (parking du super u)

à partir de 18 h

06 77 45 56 00

Retrouvez-nous sur 



PAGE 14



HAIR BUS
STYLE

*Le salon
de coiffure
ambulant
qui vient
à vous !*

Coiffeur homme / femme / enfant
couleur, balayage, coupe...

avec et sans rendez vous

Les communes visitées par le bus

Puy de Dôme :
Nonette, Yronde et Buron,
et bien d'autres communes...

Haute-Loire :
Fontannes, Lamothe, Javaugues
Vieille-brioude...



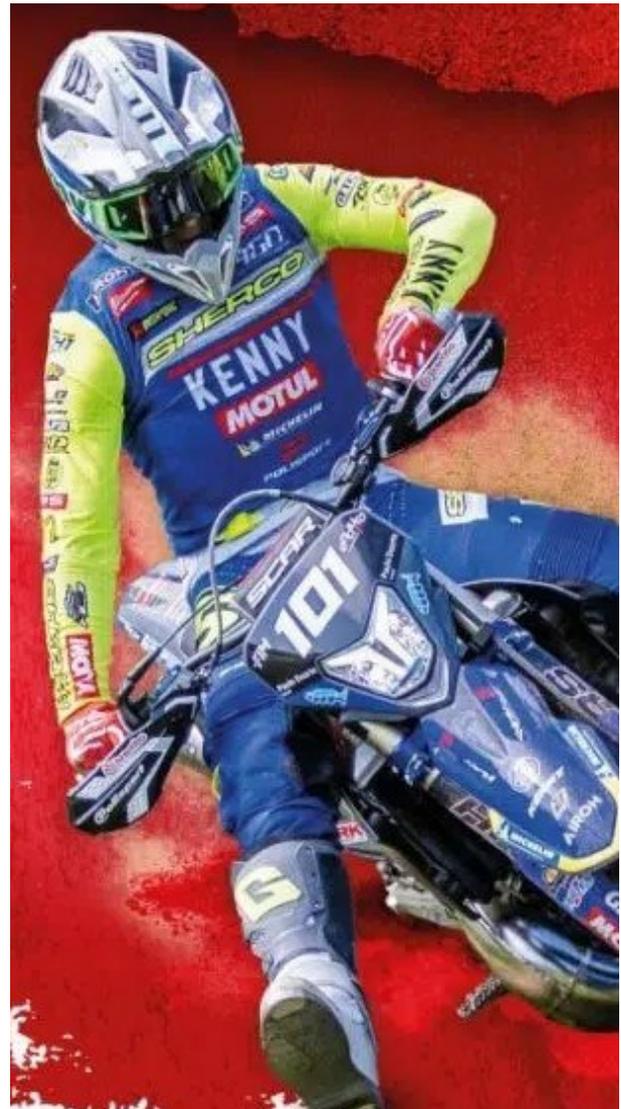
ENDURO G.P. DE FRANCE

Après le Portugal, la Roumanie, l'Italie, la Slovaquie, le Pays de Galles, les pilotes sillonneront les chemins altiligériens du 13 au 15 septembre pour la dernière manche du championnat du monde d'enduro. Comme en 2014, Brioude a été retenue pour l'organisation de cette manifestation, le Moto Club de Brioude sera donc à la manœuvre pour cette dernière épreuve d'Enduro GP. Une organisation de grande ampleur puisqu'un tel événement nécessite des mois de préparation d'un point de vue administratif, matériel, logistique et humain. Il ne s'agit pas seulement de gérer les 3 jours d'épreuve mais d'assurer aussi à la centaine de coureurs et leurs accompagnateurs ainsi qu'aux quelques milliers de spectateurs l'accueil et la sécurité pour assister à cette finale. Signalisation et navettes permettant l'accès aux spéciales sont d'ores et déjà prévues. À cette heure, impossible de

dévoiler les itinéraires, mais notre commune fait partie des communes concernées par le tracé des épreuves. À l'occasion du conseil municipal du 11 avril, les élus ont pris connaissance des chemins empruntés, et ont donné un accord unanime en rappelant à l'organisateur que nous serions très vigilants sur l'état des chemins après la compétition. Mais nous n'avons aucun doute sur la tenue des engagements du Moto Club pour la remise en état de nos chemins si besoin. Le MCB a déjà fait ses preuves dans l'organisation de ce type de rendez-vous et nous leur souhaitons de renouveler ce défi. Oui, il y aura du monde sur nos départementales durant ce weekend, mais nous serons également aux premières loges pour le spectacle.

N'hésitez pas, soyez curieux, rendez-vous compte sur place de la ferveur d'une telle compétition et vivez le temps d'un weekend au rythme de l'enduro.

Marjorie Pignol



13 au 15
SEPTEMBRE 2024
BRIOUDE
FRANCE

ENDURO GP DE FRANCE

INTERVIEWS

Romain, depuis quand te passionnes-tu pour ce sport, et pourquoi ?

Je dirais, depuis que j'ai une dizaine d'années, en fréquentant les courses de moto, et notamment les enduros. J'aime la convivialité et l'entraide, le « chant des moteurs », les paysages et le dépassement de soi.

Quel est ton niveau actuel ?

Je suis plutôt en phase débutante. J'ai commencé en 50 cc vers 15 ans, puis j'ai dû arrêter par manque de temps. Aujourd'hui je suis au Moto Club de Brioude et je reviens en 250 cc. J'espère pouvoir faire quelques courses mais pour l'instant, je suis « *suiveur et assistant* » pour des amis pilotes.

Quel sera ton rôle en septembre prochain ?

Avec le MCB, je serai parmi les organisateurs, notamment autour des spéciales.

Comment sera le tracé ? Quel endroit sera le plus intéressant ?

Le tracé sera digne d'une finale de championnat de monde, avec de jolis passages techniques. La spéciale à ne pas louper sera celle du vendredi soir 18h00, la SUPERTEST qui aura lieu à Brioude.

Qui parmi les meilleurs ?

Josep Garcia, Théo Espinasse, Andrea Verona et Zachary Pichon. Sans oublier les locaux, mes préférés ! Thibault Giraudon, Dorian Simon, Max et Clément Clauzier Romain Dagnat, Élodie Chaplot et Justine Martel.

Un dernier conseil ?

Oui, pour vivre un moment inoubliable, des sensations et un spectacle assuré, rendez-vous autour d'une spéciale, d'un point spectacle ou encore au paddock.

À bientôt.



ROMAIN PASSEPONT

13-15 SEPTEMBRE 2024

DE PASSIONNÉS

Quand débute cette passion de la moto et de l'enduro en particulier ?

Vers l'âge de 10 ans, quand il y a eu les premières compétitions près de chez moi. Voir évoluer ces pilotes sur les chemins m'a donné envie de pratiquer ce sport qui permet de circuler dans nos belles forêts

En tant qu'amateur, quelle course t'a le plus marqué et pourquoi ?

Les manches de championnat du monde sont toujours impressionnantes.

Quel est ton rôle au sein du moto club de Brioude et plus particulièrement ton rôle dans l'organisation de cette finale ?

Je suis membre du Moto Club de Brioude Je suis en charge de la spéciale en ligne (enduro test)

Comment sont décidés les tracés, qu'il s'agisse des liaisons et des spéciales ? Qui valide le tracé final ?

Le tracé est construit autour des spéciales. Il faut trouver le site capable de recevoir une spéciale assez longue

et spectaculaire avec un parking de grande capacité et une route où la circulation peut se faire sans encombre. Le circuit a également été préparé avec les services de l'état afin de s'assurer de sa compatibilité avec les zonages environnementaux (Natura 2000 ou autre).

Pour le côté sportif, un inspecteur de la FIM (Fédération Internationale de Motocyclisme) doit venir courir août pour valider le circuit.

Quels seront les particularités de chaque spéciale ?

La spéciale Xtrem test sera la plus technique et les difficultés seront proche de celle du trial.

La Cross test est tracée dans un champ ou une prairie. Les spectateurs auront une vision des pilotes sur plusieurs virages. Vitesse et freinage impressionnants !

L'enduro-test est une spéciale en ligne en milieu naturel et là aussi, la vitesse atteinte sera à couper le souffle.

Laquelle nous conseilles-tu ?

Pour apprécier la dextérité des pilotes, il est bien de les voir toutes les trois durant le week-end.

As-tu des favoris pour cette finale ? ou des coureurs que tu suivras plus particulièrement et pourquoi ?

Bien sûr Josep Garcia qui est le pilote le plus impressionnant du plateau. Steve Holcombe le Britannique lui aussi neuf fois champion du monde est à suivre.

Il a couru son premier grand prix d'enduro ici à Brioude en septembre 2014.

Et bien sûr Justine Martel notre pilote Brivadoise qui effectue cette année toutes les courses du Championnat du monde.

Que feras-tu du 13 au 15 septembre ?

Je serai bénévole sur le prologue le vendredi soir Samedi et dimanche je serai sur la spéciale en ligne.



CHRISTIAN PASSEMARD

SYDEC

LE PARC D'ACTIVITÉS SUD AUVERGNE À LEMPDES-SUR-ALLAGNON : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Le Parc d'Activités Sud Auvergne, situé à Lempdes-sur-Allagnon, et aménagé par le SYDEC en 2020, connaît un fort développement avec l'arrivée de nouvelles entreprises qui vont dynamiser l'économie locale et créer de nombreux emplois. Étendu sur près de 40

hectares en bordure de l'autoroute A75, le Parc d'activités Sud Auvergne, labellisé Site Industriel Clé en main, se distingue comme le seul site au sud de l'Auvergne offrant des surfaces d'implantation de 10 hectares. Cette spécificité en fait un pôle d'attraction pour des projets industriels majeurs, permettant des implantations significatives telles que BIOSYL et le Groupe THEBAULT.

La société BIOSYL, spécialisée dans la production de granulés de bois, a choisi le Parc d'Activités Sud Auvergne pour implanter un nouveau

site de production sur une superficie de 10 hectares. Cet investissement significatif, d'un montant de 20 millions d'euros a permis la création de 35 emplois sur site.

Le Groupe Thebault, acteur majeur dans le secteur de la construction, y implante aussi la première usine de LVL (Laminated Veneer Lumber) en France. Le LVL est un matériau de construction innovant fabriqué à partir de fines couches de bois collées entre elles, utilisé dans diverses applications, notamment dans la construction de structures portantes, de charpentes

et d'éléments architecturaux.

Ce projet représente un investissement de 80 millions d'euros et marque une étape significative dans le développement industriel du territoire. L'implantation de cette usine va générer la création de 85 emplois sur site couvrant divers domaines tels que la production, la maintenance, l'administration et le commerce.

Cette dynamique de développement va non seulement renforcer l'économie locale mais aussi créer des opportunités d'emploi pour les habitants de la région et pour de nouveaux arrivants.



Parc d'activités Sud Auvergne - Lempdes-sur-Allagnon (43) - Projet : CLAIRE ARCHIMBAUD ARCHITECTE

SYDEC

LA PÉPINIÈRE- HÔTEL D'ENTRE- PRISES BRIOUDE SUD AUVERGNE : UN ESPACE CLÉ POUR LE DÉVE- LOPPEMENT DES ENTREPRISES

La Pépinière-Hôtel d'entreprises Brioude Sud Auvergne, à COHADE, est un espace de bureaux et de salles de réunions spécialement conçu pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises.

Que l'entreprise ait besoin d'un espace de travail régulier pour ses opérations quotidiennes, d'un bureau pour une réunion importante avec un client, ou même d'une salle de réunion pour organiser une session de formation, la pépinière propose une offre complète en termes de location.

Au-delà de son rôle en tant qu'espace immobilier, elle apporte un écosystème dynamique et des opportunités de réseautage pour le développement des jeunes entreprises.



Les liens entre le Monde Professionnel et l'Éducation Nationale

Le SYDEC s'engage activement aux côtés de Brioude Entreprises, réseau informel de cadres et dirigeants d'entreprises, et des établissements scolaires pour favoriser le développement des relations entre les écoles et les entreprises locales.

Cet partenariat se traduit par plusieurs actions concrètes visant

à rapprocher les jeunes du monde professionnel et à les sensibiliser aux opportunités d'emploi sur le territoire (interventions en classes des chefs d'entreprise, visites des entreprises par les élèves, forum des métiers et des formations ...).

Un répertoire des métiers des entreprises du Brivadois est également présenté aux lycéens.

Cet outil recense actuellement les fiches d'une quarantaine

d'entreprises locales prêtes à accueillir les jeunes pour des alternances, des stages, des vis ma vie ou des visites d'entreprises, facilitant ainsi leur orientation et leur vie d'étudiant.

Ce répertoire, en constante évolution, est téléchargeable :



PERMIS DE CONSTRUIRE

- Commune de Lamothe : stade
- François GERMAIN - 7 rue du Cardinal
- Sylvain LEUGE et Camille MARI - le Cardinal



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Amor MAHJOUB né le 22 mars 2024
Lucie Cathy Lili AGNESE née le 11 février 2024

MARIAGE

PACS

DÉCÈS

Henri MARCHAUD, le 9 avril à Brioude
Jean-Pierre ECHAUBARD, le 14 avril à Lamothe
Ismail HISSOU, le 28 avril à Lamothe
Lydie Liliane TIRVEILLOT, le 11 mai à Brioude
Marcelle Antoinette BLANCHET veuve MALIGE,
le 21 juin à Brioude



Fermeture de la mairie et du point poste pour congés des secrétaires, les 19, 21, 22, 26, 28, et 29 août



YOGA

Créée en septembre 2023, l'association « ESPRIT YOGA » regroupe une quinzaine d'adhérents autour de Yanette Barbaroux, professeure diplômée, avec une pratique hebdomadaire à la salle périscolaire, le mardi, de 18h30 à 20h.

Le yoga, au-delà de la pratique de postures, est un état d'esprit, à chaque instant....

Tout au long de l'année, avec une pratique simple, rigoureuse et authentique, on va, petit à petit, prendre conscience de l'instant : conscience de son corps, de son corps dans l'environnement, de son corps dans l'espace temps !

Chaque posture, chaque respiration, va favoriser la circulation de l'énergie, donc favoriser le bien-être, la clairvoyance, le clair esprit disent les amérindiens !

Aucune compétition, aucune élite, tout le monde peut pratiquer !

C'est simplement l'envie, la motivation, la

régularité, la patience, la persévérance... Alors arrive l'esprit !

Deux stages ont été proposés au cours de cette année, un stage d'initiation à la danse Soufi, stage animé par Sonia Aubel et organisé par le club de Yoga de Langeac, et un stage de Yoga Iyengar, animé par Cathy Boyer, organisé par le club de Yoga de St Flour.

Attention, nouvel horaire pour la rentrée de septembre, séance de 19h à 20h30, toujours à la salle périscolaire. Merci à la municipalité de nous mettre à disposition cette salle.

Quelques places restent disponibles pour de nouvelles inscriptions (limitées par la taille de la salle et pour une bonne pratique). L'association propose 2 séances d'essais gratuites !

Le tarif est de 180€ pour l'année (60€ / trimestre), payable en une ou trois fois en début d'année, plus 10€ d'adhésion à l'association.



Contacts :

- Isabelle **TOURRETTE**
secrétaire, 06 08 28 62 99
- Gilles **BRUN**,
trésorier 04 71 73 41 07
- Jean Louis **GACHE**
président, 06 31 10 70 62



OZE Lingerie

Brioude & Issoire



Boutique de lingerie féminine pour toutes les morphologies.

Du 80 au 120, du bonnet A au L.

Plus de tailles sur commande.



Lingerie post mastectomie sur commande.



Soutien gorge de sport.

Soutien gorge d'allaitement sur commande.

Vêtement de nuit.

Maillot de bain.

Laine et soie. Collant.



www.lingerie-oze.fr



Oze Lingerie



Lingerie Oze Brioude Issoire



CUISINE TRADITIONNELLE

RESTAURATION SUR PLACE OU À EMPORTER

BAR À VIN ET À BIÈRES AMBULANT

SOIRÉES CONVIVIALES

TESTEZ L'EXPÉRIENCE

AUX BANQUETS

REPAS « À LA BONNE

FRANQUETTE »

SERVI AUTOUR D'UNE

SEULE ET MÊME

TABLE.

AMBIANCE GARANTIE

CONTACT:

0673243576

L'ÉCOLE

C'est une année très riche qui s'achève à l'école de Lamothe !

Les 81 élèves, de la petite section au CM2 ont découvert les jeux olympiques et paralympiques. Outre le sport, les JO ont donné l'opportunité aux enseignants d'entrer dans d'autres disciplines comme la géographie, les langues étrangères, les musiques et danses du monde... L'aboutissement a été la participation aux journées olympiques organisées à Brioude pour les grands et à la rencontre « Bambinolympiques » à Lamothe pour les petits de la maternelle. Ces derniers ont joué les « petites stars » le temps d'un jour grâce à la présence de la caméra de France 3 Auvergne !

La kermesse s'est déroulée le mardi 2 juillet. Chaque classe a donné le meilleur pour rendre un spectacle de qualité et varié : chants et danses

ont égayé la soirée et ont permis à tous et toutes de se souhaiter de belles vacances et un bel été. Ce fut l'occasion également d'encourager nos 9 CM2 pour leur entrée au collège.

La rentrée des élèves aura lieu le lundi 2 septembre à 9h00. Laurent Lafarge (PS/MS), Christelle Aldon (GS/CP), Corinne Bruggerolle (CM1/CM2) et moi-même serons au rendez-vous pour accueillir les élèves.

Nous serons assistés de Perrine Gilbert, Marie Pastorel et Marie-Jo Nicolas. Audrey Begon, professeur des écoles, viendra compléter la classe de GS/CP (temps partiel) et CE1/CE2 (décharge de direction). Fanny Valadou, AESH, interviendra quant à elle auprès des enfants en situation de handicap.

Pour tout renseignement ou inscription :
04 71 76 44 20

Isabelle Guey-Benoit
Directrice

L'ÉCOLE

Classe de CE1/CE2

Projet

« Recraie ta récré »

Les élèves se sont inspirés au fil des mois de deux artistes stéphanois, Ella et Pitr, connus pour leurs dessins de grande dimension sur des surfaces verticales ou horizontales dans l'espace urbain. Les enfants ont pu exprimer leur art dans la cour de récréation en se mettant en scène sur leurs productions à la craie ou dessiner sur un mur blanc la mascotte des JO PARIS 2024, actualité oblige !

Voyage scolaire à Vulcania le jeudi 4 juillet. Cette classe accompagnée de celle des CM a découvert le parc Vulcania. Les élèves ont ainsi appris en images et son la vie de nos volcans d'Auvergne et réalisé un voyage spatio-temporel à l'ère des dinosaures en jouant aux paléontologues notamment.

Isabelle Guey-Benoit

CE1/CE2

PAGE 24



JEUX BAMBINOLYMPIQUES À LAMOTHE EN DIRECT SUR FRANCE 3

À l'initiative des deux enseignants des classes de Maternelle et GS/CP de l'école de Lamothe, 140 élèves de Maternelle du Brievadois se sont regroupés à la Salle Polyvalente de Lamothe pour participer à des Jeux bambinolympiques toute la journée du 20 juin.

Après avoir allumé symboliquement une flamme, les élèves ont eu l'occasion de pratiquer 18 épreuves olympiques comme le cyclisme, le hockey sur gazon, le basketball, la gymnastique, le rugby (avec l'aide du Sporting Club de Brioude) adaptées à leur jeune âge mais aussi 4 épreuves inscrites aux jeux paralympiques.

C'était donc aussi la possibilité de tester des sports comme le para athlétisme (course avec guide), la boccia (littéralement « boule » en italien ; équivalent de la pétanque), le basket fau-



teuil avec le club handisport de Brioude ainsi que le goalball (sport dans lequel il faut marquer un but avec un ballon sonore).

Ainsi, toute la journée, les bambins ont pu essayer de nombreux sports et ils sont re-

partis récompensés par une médaille bien méritée.

Alors que la presse écrite locale a relaté cet événement, une équipe de France 3 a réalisé un direct ce jour-là à midi ainsi qu'un reportage dans l'édition du soir.

Lors de la fête de l'école, les élèves des deux classes de Maternelle et de GS/CP ont réinvesti les chansons et danses traditionnelles de différents pays apprises pendant toute l'année.

Laurent Lafarge



L'ÉCOLE

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Perrine a accepté de raconter son quotidien et celui de ses deux collègues à l'école de Lamothe...

« Je veille chaque jour à ce que tous les enfants de l'école passent une belle journée et que les parents puissent laisser leur trésor en toute confiance dans un environnement qui privilégie la bienveillance et l'épanouissement. »

Notre journée commence soit par l'entretien des salles de classes, couloirs, afin que les petits écoliers puissent travailler dans de bonnes conditions d'hygiène, soit par l'accueil périscolaire. Même si je préfère l'animation du périscolaire à l'entretien, cela fait partie de ma mission, alors je l'exécute au mieux.

7h30 Ouverture des portes du périscolaire, les enfants arrivent, les jeux de sociétés, puzzles, Lego, dinette sont déjà installés ce qui permet à ceux qui le souhaitent de commencer la journée en jouant en autonomie pendant que d'autres préfèrent se réveiller

doucement sur la petite banquette avec un livre. Ensuite nous mettons en place d'autres ateliers créatifs : peinture, broderie, couture, bricolage, et ma spécialité la pâtisserie !

À 9h, il est temps pour moi de faire le point sur les effectifs de la cantine. Les parents inscrivent les enfants sur le site gestion cantine, moi je m'occupe de commander les repas auprès de notre fournisseur le lycée de Bonnefont.

Ensuite je passe au rôle d'Atsem en classe de maternelle qui comprend 3 niveaux, les TPS, les PS et les MS ; je fais équipe avec le maître, Laurent

Lafarge, depuis 2017. En classe, je prépare le matériel, ensuite nous faisons les rituels quotidiens.

Midi il est temps de passer à table : nous avons mis en place deux services pour diminuer les décibels endurés par tous. Début d'après midi, je couche les plus petits pour un temps de sieste. Quand les paupières se sont fermées je retourne en classe pour les activités avec Grand Maître.

J'apprécie la liberté que l'on a de mener les activités de notre choix au périscolaire, et ce que j'aime par-dessus tout c'est le côté humain de ce métier...

Perrine Gilbert





Le dimanche 5 mai, la double manifestation organisée par le club VTT a une nouvelle fois rencontré un franc succès.

La bourse aux vélos a vu 180 cycles déposés, parmi lesquels 89 ont trouvé preneur, témoignant de l'engouement des participants pour cet événement.

Malgré une météo capricieuse, le vide-greniers a rassemblé 32 exposants et de nombreux visiteurs, tous ravis de dénicher des bonnes affaires.

Quatre tombolas, dotées de nombreux prix, ont également

fait le bonheur de plusieurs participants tout au long de la journée.

Le club VTT tient à remercier chaleureusement la municipalité pour la mise à disposition de la salle polyvalente, ainsi que les commerçants et artisans du Brivadois dont la générosité a grandement contribué à la réussite de cette journée.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition, qui se tiendra le 8 mai 2025.

*Les membres
du Club VTT*



LES PISTONS SAUVAGES

Nous avons attaqué l'année 2024, avec notre traditionnelle Assemblée Générale qui s'est tenue ce début d'année, le 10 février, suivie d'un apéro dinatoire et l'occasion de réélire le bureau.

En mars, et pour la 2e année, nous avons passé un moment convivial autour d'un repas 'tripes' à Lorlanges pour commencer l'année en douceur.

Puis, Elodie et Marylise, les deux motardes du groupe ont participé à la journée 'Toutes à moto' qui a eu lieu à Pessat-Villeneuve le dimanche 17 mars, rassemblement de motards pour célébrer la journée internationale des droits des femmes. Ce fut l'occasion à plus de 200 motard(e)s de se réunir et de récolter 300€ remis à l'association Femmes-solidaires Puy de Dôme.

En avril, programme chargé ! Le 13 avril c'est à Clermont que se sont retrouvés les motards opposés à la mise en place du contrôle technique.

Le 21 avril, nous avons programmé d'aller au restaurant 'La cabane' à Saint Alyre-es-Montagne. Mais le temps n'était pas

de la partie, nous n'avons pas été très courageux et avons décidé d'y aller en voiture cette fois-ci.

Le samedi 27 avril au matin, sur le marché ainsi qu'aux abords des supermarchés, où vous nous avez d'ailleurs certainement vus, nous avons participé à l'opération 'Une rose, Un espoir' secteur du Velay. Action de motards contre le cancer. Plus de 300 équipes se sont relayées sur le secteur de la Haute Loire, 25 000 roses vendues, une seule condition : Les fonds récoltés vont uniquement aux hôpitaux de la Haute-Loire. Un chèque record de 80 000€ a été versé à la ligue contre le cancer. Fort de ce grand succès, nous vous retrouverons l'année prochaine pour une 2e édition.

Nous avons enchaîné le soir même avec notre randonnée nocturne. La météo a encore une fois été capricieuse, une cinquantaine de participants, mais peu de Lamotheois... Suivie d'une délicieuse soupe aux oignons.

En mai, la première balade sur un week-end a été marquée les

25 et 26 Mai dans le département du Tarn. Les motards ont décidé de contempler le Viaduc de Millau, mais vu de dessous. Un magnifique gîte, situé à Verrières, à environ une dizaine de kilomètres de la ville phare, avait été réservé en amont pour reposer les troupes le 25 au soir. Piscine, terrain de pétanque, barbecue au menu pour le dîner. Pour le retour, petite escapade par le Canyon de Bozouls, où les pilotes ont fait un arrêt au stand pour le ravitaillement de la mi-journée. Puis retour à la maison pour toute l'équipe, avec une météo qui fut ensoleillée et chaude pour les deux journées de cette balade.

Diverses balades ont également eu lieu sur la journée, et demi-journée. Puis de nouvelles destinations prévues cet été, que vous retrouverez dans notre livret 2025.

Nous vous attendons le 9 novembre 2024 pour la première édition de notre LOTO, de nombreux lots seront mis en jeu.

Bel été à tous les Lamotheois !!!

Le Bureau des Pistons Sauvages



batiman.fr



BATIMAN[®] multibois

PORTES D'ENTRÉE

FENÊTRES

VOLETS

STORES & PERGOLAS

PORTES DE GARAGE

PORTAILS & CLÔTURES

PORTES D'INTÉRIEUR

PLACARDS

ESCALIERS

PARQUETS & SOLS



contact@multibois.com

Service livraison et installation



BATIMAN[®]
multibois

Expert en menuiseries et fermetures depuis 1974

Pont de Lamothe
43100 BRIOUDE
04 71 76 44 36

du Lundi au Vendredi :
8h00 > 12h00 et 14h00 > 18h30
le Samedi : 8h00 > 12h00





SARL JARLIER BENOIT

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

SARL JARLIER BENOÎT 2 rue de la Coste 43100 LAMOTHE
06 84 18 34 50 benjarlier@laposte.net



L'Âne Gris

Bar - Restaurant

 **04.71.77.89.51**

 **07.84.59.29.97**

 **1, Place du
11 Novembre
43100 LAMOTHE**

Où nous trouver ?



Ouvert tous les jours ! Menu du midi en semaine



Groupama

RHÔNE-ALPES AUVERGNE
la vraie vie s'assure ici

Marylise OLLIER – Conseillère des Particuliers & Retraités

Marie-Prune BOREL-MAJAL – Conseillère des Particuliers & Retraités

Jean-Paul BRUHAT – Conseiller des Particuliers & Retraités

09 74 50 31 33

Agence de Brioude – 58 Bd Vercingétorix – 43100 BRIOUDE

Aurélié BEAUFORT - Conseillère Agricole

06 85 58 71 99

Céline ARSAC - Conseillère des Professionnels

06 30 23 79 48

Une équipe commerciale dédiée à tous vos besoins en assurances et placements à Brioude !



Crèmerie Brivadoise

chez Annie



Cremerie Brivadoise



cremeriebrivadoise

04 71 50 25 87

23 Place Eugène Gilbert - 43100 BRIOUDE

Association GYM-RANDO

Gedimat

Au cœur de l'ouvrage.

2 rue Pablo Picasso
BRASSAC 04 73 64 31 30

ZI .Les Listes
ISSOIRE 04 73 89 13 39

1 rue Béraud et Boudon
BRIOUDE 04 71 60 03 88

Le Babory
BLESLE 04 71 78 21 10



CLUB SAINT-JEAN



**AV. D'Auvergne
43103 BRIOUDE CEDEX
04 71 50 27 05**

CLUB SAINT-JEAN

Notre club compte 70 adhérents de 59 à 98 ans. L'association est ouverte aux personnes retraitées ou non, à leurs conjoints plus jeunes mais aussi à toute personne participant à des activités spécifiques quel que soit son âge. Si vous souhaitez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Le 11 janvier se tenait notre Assemblée Générale au cours de laquelle les bilans d'activités et financier 2023 ont été présentés et adoptés à l'unanimité. A l'unanimité également, Jacqueline BARRET, Marie-Jo JARLIER et Yvette ROBIN, membres du Conseil d'Administration renouvelables cette année ont été réélues.

Enregistrement des adhésions 2024, galette des rois et jeux de société clôturaient cet après-midi convivial.

Le loto du 25 février a battu les records en termes de participation. Merci à tous : adhérents, généreux donateurs, joueurs présents dans la salle (venus parfois de bien loin !), acheteurs de cartes. Nous avons fait des heureux grâce aux nombreux et beaux lots mis en jeu au tirage du loto et de la tombola. Le loto 2025 est fixé au dimanche 23 février.

Les 5 et 6 mars, 21 d'entre nous se joignaient aux 26 adhérents du club de Fontannes pour une sortie à Paris. Le premier jour, après le déjeuner au pied de Notre

Dame, une guide parisienne nous emmenait à la découverte de Paris. Visite en car, riche en explications, parfois anecdotes. Le 2ème jour, invités par Peter Vigier, nous avons d'abord eu droit à une visite guidée de l'Assemblée Nationale puis le déjeuner dans les salons. Avant le retour en Auvergne, nous nous rendions à Montmartre, point culminant de la capitale d'où nous avons une vue imprenable sur Paris.

Durant le deuxième trimestre, en partenariat avec l'ARSEPT AUVERGNE, 12 adhérentes ont participé à l'Atelier Equilibre. Les séances se déroulaient à Brioude. Grâce aux conseils avertis de l'animatrice, chacune a progressé à son rythme.

Le 30 mai nous organisons la « journée de la convivialité » réunissant 10 clubs. Après l'accueil « pause-café », plusieurs activités étaient proposées : randonnée pédestre de 7,5 Km pour les plus sportifs, visite guidée du bourg médiéval (qui a connu un franc succès), jeux de cartes pour d'autres. À midi, 178 participants partageaient le repas traiteur. L'après-midi était consacré à des jeux divers : belote, tarot, pétanque, jeux de société. Cette journée de rencontre sous le signe de l'amitié, de la convivialité a été très appréciée.

Le 6 juin, nous nous retrouvions à La Crèche pour le repas annuel dit « de la Fête des Mères ».

Avant la reprise des activités en septembre, 45 adhérents participaient au traditionnel Barbecue à la Salle Polyvalente le jeudi 4 juillet.

Annie Auzard



TERRASSEMENT - CANALISATIONS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
ASSAINISSEMENT ET VIABILISATION - DÉMOLITION

Dépôt : Route de Fontannes 43100 Lamothe
Siège : 10 Rue des Charrettes 43100 Lamothe

<https://bouriol-tp.fr/>



CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE

SARL SAUVAT

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
INSTALLATION ET DÉPANNAGE

2 rue de la Croix Basse 43100 LAMOTHE
04 71 76 41 81 ou 06 83 02 28 69 ou 06 43 22 11 05



SARL FERREIRA Construction

MAÇONNERIE - CHARPENTE - COUVERTURE

28, bd Aristide-Briand - 43100 BRIOUDE

04 71 74 93 21

E-mail : ferreira.sarl@wanadoo.fr

www.ferreira-maconnerie.com



Quentin PIGNOL

4, rue des Fougères 43100 Lamothe.

06 43 60 55 10

pignol.agsys@orange.fr



Pignol Ag'Sys'

IMAGO THÉÂTRE

Jeudi 20 juin, un spectacle a été donné à la salle polyvalente.

Anne-Marie, guitariste, a chanté six airs connus du public.

Trois comédiens ont fait du théâtre d'impro sur trois thèmes différents.

Spectacle du 20 juin

Ensuite deux enfants lamothois ont joué une scène de Molière tirée de « *Le dépit amoureux* ». Je remercie les parents qui ont laissé à leurs enfants la liberté de jouer.

Projets pour la rentrée

Pour continuer avec Molière, un extrait de « *Le médecin malgré lui* » a été joué.

Et pour finir dans la joie, « *Monsieur de Pourceaugnac* », avec la participation du public.

À la rentrée, la troupe cherchera trois comédiens pour préparer une autre création.

Patrick Masini



Le médecin malgré lui



Monsieur de Pourceaugnac

FOOTBALL CLUB LAMOTHE



51ème saison qui s'achève pour le FC Lamothe.

Sur le plan sportif, l'équipe 1 termine à la 10ème place de son championnat et se voit donc rétrogradée dans la division inférieure (district 3) pour la saison suivante.

L'équipe réserve, quant à elle, a obtenu son maintien en district 4 en terminant à la 11ème place du championnat.

Sur le plan extra sportif, le FCL tient à remercier tous les participants des différentes manifestations (calendriers, repas,...) qui permettent au club de se maintenir.

Nous avons hâte de vous retrouver la saison prochaine ainsi qu'au bord du terrain pour soutenir les différentes équipes.

Concernant les travaux du stade, les délais devraient être respectés et une reprise du football au stade de Cougeac pourrait être envisageable courant 2025.

Pour finir, le club tient à remercier une nouvelle fois Dominique Challet pour son travail et son investissement en tant que coach.

Quentin Pignol et Mickael Lebras lui succéderont sur ce poste pour une reprise début août.

Le club reste ouvert à quiconque souhaiterait le rejoindre.

À bientôt sur et au bord des terrains.

Mickael Soares
Pour Le FOOTBALL CLUB
de LAMOTHE



*Vestiaires du FC Lamothe
État d'avancement des travaux*



**INSTALLATEUR
D'ANTENNE ET PARABOLE
DÉPANNAGE
PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER
DÉPANNAGE TV**

ÉLECTROMÉNAGER - MULTIMÉDIA - ESPACE LITERIE

**Zone commerciale Carrefour - BRIOUDE
04 71 50 32 82 - www.procie-brioude.com**



ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

- Tonte et scarification
- Débroussaillage
- Tailles de haies & arbustes
- Tailles de fruitiers
- Élagage & abattage
- Plantation de végétaux
- Engazonnement
- Aménagement de massif
- Clôtures & Palissade en bois
- Pergolas
- Nettoyage
- Évacuation des déchets verts

 **06 59 51 75 11**



fredpaysage43@gmail.com



Lamothe



Horaires de la Mairie

Lundi	8h30-13h00
Mardi	8h30-13h00
Mercredi	8h30-13h00
Jeudi	8h30-16h30
Vendredi	8h30-13h00

Horaires du POINT POSTE : du lundi au vendredi 8h30-12h30

Permanences du Maire : Lundi-Mardi-Jeudi 10h00-12h00

Tél : 04.71.76.44.40 ou 07.84.69.21.01

Mail : mairie-lamothe43@orange.fr

Site Internet : www.lamothe43.fr



ZA Largelier
43100 COHADE
06 60 25 33 99
06 51 54 15 65

VOLCANE
Bière artisanale

*Bière artisanale brassée
au cœur de l'auvergne
de façon traditionnelle*

www.biere-volcane.fr

BRICO PRO
Si Pro, si Proche !
Particuliers & Professionnels

OLEON
43100 Brioude
04.71.50.10.07

- BRICOLAGE**
- JARDINAGE**
- MOTOCULTURE**
- PLOMBERIE**
- DECOUPE BOIS**
- ELECTRICITE**
- QUINCAILLERIE**